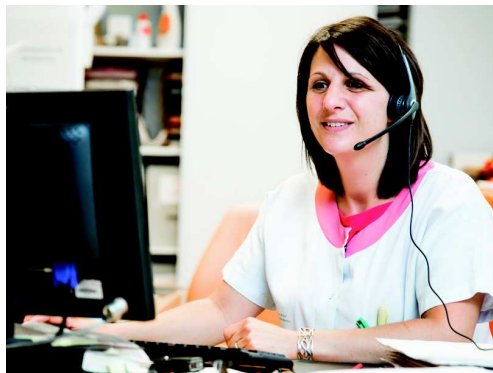


## La prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous est gérée par les secrétaires du service (de 8h à 17h).

Votre rendez-vous vous sera communiqué par téléphone et confirmé par courrier. Pensez à vous munir de vos derniers examens d'imagerie, ainsi que de vos cartes d'identité, d'assuré social et de mutuelle.



La veille de l'examen, la secrétaire du service vous appellera pour confirmer votre présence au rendez-vous ou vous proposer une autre date en cas d'impossibilité.

Dans le but d'améliorer l'accès aux soins, en cas d'empêchement, merci de prévenir le plus tôt possible de l'annulation de votre rendez-vous pour en faire bénéficier un autre patient.

### Service de Médecine nucléaire

Equipe médicale

Docteur Salvatore AMICO - Chef de service  
Docteur Pierre LANDY  
Docteur Charles LEPRINCE  
Docteur Mahmoud REZGUI

Radioprotection

Personnes compétentes en radioprotection  
Docteur Julie CATTELOTTE  
Sabine MAZURIER

Cadre

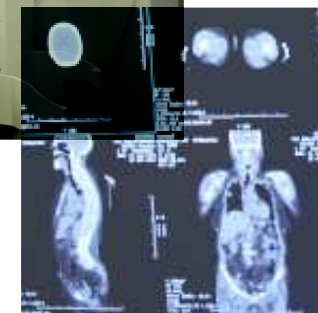
Mathilde HENRY

IPNS-Communication CHB-1405 version 3-juillet 2018

# MEDECINE NUCLEAIRE

# TEP SCAN

<sup>18</sup>Florbetaben



## MEDECINE NUCLEAIRE

Centre Hospitalier de Boulogne sur mer  
Allée Jacques Monod - BP 609  
62321 Boulogne sur mer cédex  
Secrétariat : Tél. 03.21.99.30.08  
Fax : 03.21.99.39.29  
[www.ch-boulogne.fr](http://www.ch-boulogne.fr)



## Vous allez réaliser un examen Tep Scan

La Tomographie d'Emission de Positons est une nouvelle technique d'Imagerie Médicale. Cet examen est complémentaire des radiographies, scanner et IRM, mais ne les remplace aucunement.

Son principe est simple : il s'agit de détecter dans le corps des sites de fixation du traceur, légèrement radioactif, injecté par voie intraveineuse. Ce traceur est un médicament radio-pharmaceutique (le <sup>18</sup>Florbetaben), qui se fixera au niveau cérébral. A l'aide d'une caméra TEP, nous allons pouvoir détecter les sites fixant le produit, dans tous les organes du corps.

### Quelques précautions

Bien que le terme de «médicament radioactif» puisse inquiéter, l'examen est sans danger. Le traceur injecté est indolore, non toxique et n'entraîne pas d'allergie. L'irradiation que vous recevrez, est similaire à celle d'un examen d'imagerie traditionnelle.

- Toutefois, pour toute femme en âge de procréer, l'examen peut être réalisé si :
  - vous avez un moyen de contraception
  - vous êtes dans les 10 premiers jours de votre cycle (c'est à dire, les 10 jours suivant l'apparition des règles).
- En cas d'allaitement, vous devrez le suspendre pendant les 24 heures suivantes.

### Précautions après l'injection

Il faut impérativement éviter le contact rapproché et prolongé avec les femmes enceintes et les enfants de moins de 18 ans pendant 24h.

Afin de faciliter l'élimination du produit, il vous sera demandé de boire de l'eau.

Pour éviter toute contamination, veillez à bien vous laver les mains pendant au moins 20 secondes.



## La préparation de votre examen

Le jour de l'examen, il n'y a pas de particulière si ce n'est de penser à enlever tout objet métallique sur vous (appareil dentaire, lunettes, bijoux, piercing...) avant l'examen.

### Le déroulement de votre examen

- 1) Nous allons vous poser une perfusion au niveau du bras pour l'injection du traceur. Vous allez être installé dans une pièce calme, peu éclairée. Une couverture sera à votre disposition pour vous couvrir si vous avez froid.
- 2) Le traceur est injecté dans la perfusion. Il s'en suit une période de repos d'environ 90 mn.
- 3) Vous n'aurez généralement pas besoin de vous déshabiller. Pendant l'examen qui dure 20 minutes, vous serez allongé(e) sur une table d'examen. Avec le lit d'examen vous coulisserez à travers l'anneau du tep scan sans jamais le toucher, puis une deuxième fois plus lentement. L'appareil ne fait pas de bruit particulier.

Les accompagnants ne sont pas acceptés à l'intérieur du service.

Il faut donc prévoir de passer environ 2h30 dans le service.

